

Communiqué de presse

Avec l'Assurance Baisse de Récolte, Bucher Vaslin aide les viticulteurs à investir en toute sérénité.**

L'Assurance Baisse de Récolte proposée par Bucher Vaslin permet d'investir dans du nouveau matériel de réception*, de pressurage ou de filtration sans craindre les conséquences d'une mauvaise récolte.

La météo n'est pas toujours au rendez-vous pour la culture de la vigne. Certaines années, entre la neige, la grêle, la sécheresse, la maladie ..., la vigne ne produit pas assez de raisins ce qui engendre des baisses de revenus et freine les investissements futurs. Pour aider financièrement ses clients, Bucher Vaslin leur propose donc de souscrire à l'Assurance Baisse de Récolte pour la somme de 1€ ! Cette assurance leur permet d'investir dans du nouveau matériel en toute sérénité.

L'assurance garantit en effet le remboursement d'une partie de l'investissement.

L'indemnité maximum est égale à 20 % de la facturation hors TVA du matériel de réception de vendange*, de pressurage, de filtration tangentielle des bourbes et d'osmose inverse dès lors que le rendement à l'hectare est inférieur ou égal de 30 % au rendement de référence. Le rendement de référence est calculé sur les 5 dernières années précédant l'année d'acquisition du matériel, en excluant le rendement le plus faible et le plus fort. La déclaration de récolte prise en compte sera celle de la vendange qui suit immédiatement l'achat du matériel.

Cette assurance fonctionne pour tout matériel commandé par le client entre le 2 novembre 2016 et le 31 mars 2017.

*hors remorques vibrantes

**Offre réservée aux exploitations viticoles françaises

Contact Bucher Vaslin : Bernard Legrix de la Salle

Téléphone : 02 41 74 50 50

Adresse e-mail : bernard.legrix@buchervaslin.com